

Hebdo Canada

Volume 1, N° 25

le 27 juin 1973



Affaires extérieures External Affairs
Canada Canada

Nouveaux règlements relatifs aux libérations conditionnelles, 1

Vente de simulateurs de vol à la R.F.A., 3

Subvention à un important ouvrage de référence, 3

Un timbre commémorera l'arrivée des colons écossais à Pictou, 4

Création d'un Conseil consultatif de la condition de la femme, 4

Succès des vêtements canadiens sur le marché américain, 5

La mise en chantier d'habitations en avril, 5

Augmentation des subventions aux universités ontariennes, 6

Index trimestriel — avril-juin 1973, 6

Nouveaux règlements relatifs aux libérations conditionnelles

Les nombreuses critiques suscitées dans le public au sujet des infractions commises par certains détenus en liberté conditionnelle ou en congé provisoire ont incité le Gouvernement à prendre des mesures immédiates afin d'empêcher les abus des programmes de mise en liberté, et de trouver de meilleurs moyens de faire enquête sur les griefs des détenus.

Dans une déclaration faite à la Chambre des communes, le 1er juin, le solliciteur général, M. Warren Allmand, a énoncé comme il suit les mesures qui seront prises pour remédier à cet état de choses:

...Depuis 1961, les détenus pouvaient donc être mis en liberté dans la Collectivité en vertu d'une autorisation donnée par la Commission nationale des libérations conditionnelles ou par le Service canadien des pénitenciers. Certaines difficultés ont surgi du fait que ces deux organismes n'ont pas toujours appliqué les mêmes critères de sélection des détenus. Les critères des deux organismes diffèrent non seulement parce que ces derniers sont régis par des lois différentes, mais aussi parce que les critères qui s'appliquent à l'étude du cas d'un détenu en vue de l'octroi d'un congé provisoire ne sont pas les mêmes que ceux qui s'appliquent à la libération conditionnelle. Il était inévitable que l'application de critères différents sème la confusion dans l'esprit des gens. En outre, cela pose un certain nombre de problèmes d'ordre juridique qui remettent en question l'application d'une grande partie du programme des congés provisoires. Le problème le plus compliqué, c'est celui que suscite ce qu'on appelle communément les "congés provisoires consécutifs"; depuis quelques années, en effet, on a pris l'habitude d'accorder à des détenus des congés consécutifs d'une durée prolongée, habituellement pour des raisons de réhabilitation. J'ai donc décidé que:

1. A l'avenir, le Service canadien des pénitenciers cessera d'accorder des congés provisoires consécutifs aux détenus des établissements fédéraux.

Ceci implique une modification des directives du Service canadien des pénitenciers, mais non une modification de la loi. Le Service des pénitenciers continuera d'appliquer un programme de congés provisoires en vertu de l'article 26 de la Loi sur les pénitenciers, qui lui permet d'accorder des congés de trois et 15 jours pour des raisons d'ordre médical, humanitaire ou de réhabilitation, seul ou sous escorte.

2. Quant aux détenus qui bénéficient actuellement avec succès des congés provisoires consécutifs, ou lorsqu'à l'avenir les autorités pénitentiaires jugeront nécessaire ou souhaitable d'accorder des congés prolongés, des dispositions seront prises pour un plus grand usage de la libération conditionnelle de jour en vertu de la Loi sur la libération conditionnelle de détenus. Ceci permettra aux détenus de poursuivre leurs études ou de travailler, et d'ainsi continuer à se réhabiliter à l'extérieur du pénitencier.

3. Des modifications à la Loi sur la libération conditionnelle de détenus seront déposées le plus tôt possible, afin de pouvoir nommer dix nouveaux membres ad hoc de la Commission des libérations conditionnelles. Ces dix membres formeront des équipes de deux et seront affectés aux cinq régions du pays. Ils s'occuperont avant tout de la libération conditionnelle de jour et des auditions dans les établissements pénitentiaires. Cette mesure permettra à la Commission nationale des libérations

conditionnelles de s'occuper des nombreux cas accumulés devant elle et du plus grand nombre de décisions qu'elle aura à prendre en matière de libération conditionnelle de jour.

Admissibilité à la libération conditionnelle

4. Le règlement sur la libération conditionnelle de détenus sera modifié de sorte qu'un détenu devra purger un tiers de sa peine ou sept ans, selon la plus courte de ces deux périodes, avant de devenir admissible à la libération conditionnelle. Auparavant, les détenus devenaient admissibles à la libération conditionnelle après avoir purgé un tiers de leur peine ou quatre ans, selon la plus courte de ces deux périodes. L'idée fut exprimée que la mise en liberté conditionnelle prématurée de détenus entraînait un taux démesurément élevé de violations des conditions de cette libération conditionnelle, et que ceux qui avaient ainsi violé leurs conditions de libération redevenaient trop tôt admissibles à une nouvelle libération. Ce changement dans la période d'admissibilité à la libération conditionnelle touchera principalement les délinquants purgeant de longues peines, c'est-à-dire de plus de douze années.

5. Le règlement sur la libération conditionnelle de détenus sera modifié de sorte que ceux qui ont encouru la déchéance de leur libération conditionnelle devront purger la moitié de toute nouvelle peine d'emprisonnement ou sept ans avant d'être de nouveau considérés en vue d'une libération conditionnelle. Ceci évitera qu'un délinquant dont la libération conditionnelle est déchu suite à sa perpétration d'un acte criminel soit de nouveau considéré pour une libération conditionnelle avant d'avoir purgé une grande partie de sa peine totale. Dans l'état actuel des choses, un détenu ayant été déchu de sa libération et ayant vu celle-ci révoquée est admissible à une prise en considération après avoir purgé le tiers de sa peine totale ou quatre ans, en choisissant la période la plus courte des deux.

Les deux modifications ci-haut mentionnées s'appliquent aux détenus présentement incarcérés dans nos établissements. Je suis conscient du fait que certains détenus qui ont fait de

bons progrès dans leur effort de réhabilitation au sein de la communauté se sentiront peut-être lésés par ces modifications. De tels cas pourraient être considérés favorablement par la Commission nationale des libérations conditionnelles, lorsque justifié par les circonstances spéciales qu'entraîneront ces modifications.

6. Des mesures ont été prises en vue d'accroître, au sein du Service canadien des pénitenciers, le nombre d'agents de classement, d'agents préposés aux visites et à la correspondance, et d'agents chargés du perfectionnement social des détenus. Un plus grand nombre de préposés aux visites et à la correspondance veut dire la possibilité pour le détenu de recevoir plus souvent sa famille et ses amis et de communiquer davantage avec eux. Les agents de classement supplémentaires veilleront à ce que les détenus fassent l'objet d'une orientation et de diagnostics individuels satisfaisants et à ce que les demandes de congé provisoire, de libération conditionnelle, de jour ou totale, soient examinées plus attentivement. Les agents chargés du développement social et de l'organisation des activités sociales ont mission d'enrichir les programmes de loisir. Comme je l'ai signalé plus haut, les mesures adoptées en vue d'améliorer les programmes des pénitenciers ont fait bénéficier les détenus, grâce aux congés provisoires et à la libération conditionnelle de jour, des ressources de la collectivité en matière de réhabilitation.

Meilleures conditions de Travail

7. Des mesures ont été prises en vue de mettre à la disposition du personnel un plus grand nombre de salles de réunions, de bibliothèques, d'armoires individuelles, de salles de récréation, de douches, etc., et ce afin d'améliorer les conditions de travail de nos employés de pénitenciers.

De bonnes relations entre le personnel et les détenus sont la condition de la réussite des programmes de réhabilitation. On s'est attaché et on s'attachera encore à fournir le meilleur terrain possible au redressement moral des détenus et l'on va poursuivre ces efforts mais je sais fort bien que si, pour une raison ou pour une autre, le mécontentement

règne parmi le personnel à propos des conditions de travail, les chances de voir s'établir des relations positives entre le personnel et les détenus sont moins bonnes. Compte tenu que la syndicalisation et les conventions collectives font maintenant partie de la réalité pénitentiaire canadienne, d'autres domaines non soumis à la négociation pourraient faire l'objet d'améliorations quant aux conditions auxquelles le personnel doit faire face.

Un enquêteur correctionnel

8. Pour assurer une étude impartiale des plaintes et griefs des détenus, j'ai décidé, en vertu de l'article 6(ii) de la Loi sur les enquêtes, de créer le poste d'enquêteur correctionnel. La Commission Archambault et la Commission Swackhamer ont toutes deux recommandé que des comités de visiteurs apportent leur aide dans l'examen impartial des griefs exposés par les détenus. Bien que je trouve cette proposition valable, je suis certain que la création du poste d'enquêteur correctionnel permettra davantage d'atteindre cet objectif.

Le titulaire de cette charge verra à ce qu'on s'occupe des griefs des détenus sans tarder et d'une manière qui soit en général satisfaisante tant pour les détenus que pour le personnel pénitentiaire et le public canadien. Le titulaire relèvera directement du solliciteur général. Les fonctions de l'enquêteur correctionnel consisteront à étudier les plaintes des détenus des établissements fédéraux et à faire des recommandations en conséquence. L'enquêteur aura aussi pouvoir de procéder de son propre chef à des enquêtes, mais n'aura pas à le faire s'il a constaté que le plaignant n'a pas épuisé tous les recours juridiques et administratifs possibles. D'autre part, l'enquêteur devra soumettre un rapport annuel au solliciteur général qui le déposera à la Chambre des communes, après avoir supprimé, si nécessaire, tout passage susceptible de compromettre la sécurité du Canada ou de l'un ou l'autre des pénitenciers, ou de porter atteinte aux droits civils et à la vie privée des gens.

9. Mlle Inger Hansen a été nommée au poste d'enquêteur correctionnel. Mlle Hansen a une vaste expérience tant du droit criminel que du domaine

correctionnel en général, et je pense que cette expérience est le gage du succès de ses nouvelles fonctions.

Voilà des recommandations qui sont, selon moi, de nature à résoudre, à court terme, certains des problèmes que posent aux programmes de correction des pénitenciers l'absence temporaire et la libération conditionnelle. A long terme, des changements plus profonds s'imposeront sans doute. Je tiens à rappeler à la Chambre que le rapport du groupe d'étude sur la mise en liberté de détenus, présidé par le juge Hugessen, sera rendu public prochainement. Ce rapport exige une étude approfondie, car il soulève un certain nombre de questions importantes qu'il est impossible de régler sans apporter d'importantes modifications à la législation actuelle. De plus, un comité de l'autre endroit étudie présentement l'ensemble de la question de la mise en liberté de détenus, soit en vertu du régime de libération conditionnelle ou du régime d'absence temporaire. Enfin, le comité de la justice et des questions juridiques de la Chambre des communes a assumé la tâche il y a quelques jours seulement, de mener une enquête sur notre système pénitentiaire, y compris les libérations conditionnelles et les absences temporaires. Tous ces rapports feront l'objet d'une étude des plus minutieuse car ils entrent dans le cadre de notre régime de correction qui connaît une expansion de plus en plus considérable.

Vente de simulateurs de vol à la R.F.A.

Le ministre des Approvisionnements et Services, M. Jean-Pierre Gover, a annoncé récemment à Paris l'adjudication d'un contrat à une société d'État, la corporation commerciale canadienne, par le Bureau fédéral de la technologie et des achats militaires (BWB) de la République fédérale d'Allemagne. Ce contrat, obtenu par l'entremise des services commerciaux du ministère de l'Industrie et du Commerce, porte sur la mise au point et la fabrication de simulateurs de vol dont sera doté l'hélicoptère de transport UH-1D des Forces armées allemandes.

Une première commande a été passée pour huit simulateurs répartis en deux groupes de quatre postes de pilotage



Photo: Armée canadienne

Ces huit soldats du Second Bataillon du Régiment royal canadien qui font en canot le trajet d'Ottawa à Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), arriveront-ils à temps pour les célébrations du centenaire de cette province, le 1er juillet, auxquelles assisteront la

reine Elizabeth et le prince Phillip? C'est sur la rivière Ottawa, près des Édifices du Parlement, qu'eut lieu, le 24 mai dernier, le départ des quelques soldats de la Base de Gagetown (Nouveau-Brunswick) qui ont entrepris ce voyage de plus de 1,000 milles.

chacun, chaque groupe étant contrôlé par un calculateur numérique et des périphériques.

La construction de ces simulateurs a été confiée au sous-traitant CAE Electronics Ltd., filiale en propriété exclusive de CAE Industries de Montréal. La société CAE Electronics Ltd. est renommée pour ses simulateurs de vol destinés aux avions à réaction commerciaux.

Subvention à un important ouvrage de référence

Le Conseil des Arts du Canada a annoncé l'attribution d'une subvention de \$307,240 aux Presses de l'Université Laval et aux Presses de l'Université de Toronto, en vue d'accélérer la publication du *Dictionnaire biographique du Canada/Dictionary of Canadian Biography*. Cet ouvrage monumental est l'un des plus ambitieux jamais réalisés au Canada dans le domaine de l'édition savante.

Cette subvention, en plus de permettre l'expansion des secrétariats du dic-

tionnaire à Québec et à Toronto, servira à financer les travaux de recherche, de préparation et d'édition des volumes à paraître pour compléter la présente série. Celle-ci comprendra 12 volumes et couvrira la période s'étendant des origines du Canada à la fin du XIXe siècle. Les responsables du dictionnaire espèrent publier un volume par année à partir de 1975, et réaliser l'ensemble de la série d'ici dix ans. Ils s'adresseront ensuite à des spécialistes du XXe siècle pour passer à l'étape suivante du dictionnaire.

Depuis le début du projet en 1959, trois des douze volumes de la série ont été publiés. De nombreux historiens, assistants de recherche, rédacteurs et traducteurs y ont collaboré. Les éditions française et anglaise sont publiées séparément.

Le financement de cette entreprise est assuré par un legs de l'homme d'affaires torontois James Nicholson et par des subventions de la Commission du Centenaire, de l'Université Laval, du ministère des Affaires culturelles du Québec et du Conseil des Arts du Canada; ce dernier y avait déjà consacré environ \$110,000.

Un timbre commémorera l'arrivée des colons écossais à Pictou

“L'arrivée de quelque deux cents Écossais à Pictou (N.-É.) marqua le début de l'immigration écossaise au Canada,” a déclaré le ministre des Postes M. Ouellet. Et il ajoutait: “Comme il convient, ce timbre, tout en commémorant cet événement historique, marque le début d'une nouvelle série de timbres par lesquels nous mettrons en relief le caractère multiculturel de notre nation et le rôle prépondérant joué par les immigrants dans l'évolution de notre pays.”

C'est à Pictou, le 15 septembre 1773, que le premier groupe de hardis colons descendit de l'*Hector* qui les amenait d'Écosse. Ce premier voyage a donné lieu à un vaste courant d'immigration écossaise qui allait durer cinquante ans. Les Écossais se sont ainsi établis partout dans le nord-est de la Nouvelle-Écosse, aussi dans une grande partie



de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick, et dans certaines régions de l'est de l'Ontario. N'ayant à peu près rien d'autre que les produits de la nature, pour survivre, ils durent apprendre à gagner leur vie soit comme bûcherons, soit comme fermiers, ou comme pêcheurs. Leurs efforts furent couronnés de succès puisqu'ils donnèrent lieu à un essor industriel et commercial important, et par conséquent à

une économie qui devint florissante pour les colons et leurs descendants.

Depuis deux siècles, l'anniversaire de l'arrivée de l'*Hector* est devenue une fête importante à Pictou. Le 23 mai est désigné aujourd'hui sous le nom de “jour de la commémoration”. On organise pour l'occasion des Jeux écossais, des défilés et une cérémonie d'action de grâces pour la moisson.

Cette année a été proclamé “l'Année de l'*Hector*”. Dans le cadre des fêtes qui auront lieu dans toute la province au cours de l'été 1973, le programme comprendra les fêtes habituelles soit, le Carnaval annuel du homard de Pictou, le Festival des tartans, de même que des célébrations spéciales dont les thèmes sont écossais. Coïncidant avec les célébrations de Pictou, l'émission du timbre en l'honneur des colons écossais sera marquée par une cérémonie spéciale à laquelle M. Ouellet assistera ainsi que les directeurs du Comité du bicentenaire de l'arrivée de l'*Hector*.

Création d'un Conseil consultatif de la condition de la femme

Madame Kate Cook, sociologue à l'emploi du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale a été nommée récemment par le ministre du Travail, monsieur John Munro, présidente du Conseil consultatif de la condition de la femme. “Ce Conseil, a dit madame Cook, a été formé pour saisir le Gouvernement et le grand public des questions qui intéressent et préoccupent les femmes, et pour conseiller le Gouvernement au sujet des mesures qu'il croit utile d'adopter afin d'améliorer la situation de la femme dans la société.”

A ce sujet, le ministre Munro s'est adressé à la Chambre des communes en ces termes, le 31 mai dernier:

Voici le mandat du Conseil: conseiller le ministre responsable au sujet de questions se rapportant à la situation de la femme, du genre de celles qu'il peut adresser au Conseil afin qu'il les examine, ou au sujet de questions que le Conseil juge utiles.

Ce mandat est à dessein très vaste afin que le Conseil ait la liberté de prendre toute mesure qui s'impose, selon lui. Pour permettre au Conseil de remplir efficacement son mandat, on a prévu la nomination d'un président à plein temps ainsi que celle de deux vice-présidents qui seront appuyés dans leur travail par un personnel et un service compétents. Le Conseil se réunira aussi souvent qu'il jugera la chose nécessaire; enfin, la première réunion

aura probablement lieu au début de juillet.

Le Conseil pourra également publier ses rapports, ses recommandations et déclarations. Il sera ainsi en mesure de garder présente à l'esprit du public, comme du Gouvernement, toute la question de la situation de la femme.

En instituant le Conseil de cette manière, je me rends compte qu'il ne se conforme pas exactement à la recommandation de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme en ce sens qu'il ne fera pas directement rapport au gouvernement. Toutefois, la création d'un organisme qui fait rapport au Parlement vise principalement à permettre à cet organisme de rendre ses conseils publics afin que

les députés puissent les examiner attentivement et questionner le Gouvernement à ce sujet. En autorisant le Conseil consultatif à publier ses recommandations et ses rapports, on a atteint cet objectif.

Un Conseil vraiment représentatif

Lorsque le moment est venu de nommer des personnes au Conseil, j'ai eu fortement l'impression que ce dernier devait être aussi représentatif que possible de toutes les femmes au Canada. C'est pourquoi j'ai écrit aux organisations féminines partout au pays et leur ai demandé publiquement de m'aider à proposer des personnes qui pourraient collaborer avec d'autres au Conseil. J'ai reçu plus de 200 lettres qui, toutes, apportaient d'excellentes propositions. La liste des noms que je dépose se compose des meilleures personnes disponibles; elles sont vingt-huit qui viennent de tous les coins du Canada, qui possèdent différents antécédents et expériences et qui, toutes, s'intéressent vivement à la situation de la femme dans notre pays.

Je nomme au poste de président, Mme Kate Cooke qui a été choisie en raison de son excellente compréhension des problèmes féminins dans tous les do-

maines de la vie, de son aptitude à travailler et à communiquer avec des gens ayant des antécédents et des intérêts différents, de sa connaissance approfondie de la situation de la femme au Canada présentement. Mme Cooke détient un doctorat en sociologie et travaille actuellement auprès du ministère de l'Expansion économique régionale. Elle prendra congé du gouvernement afin de remplir ce poste. Les deux vice-présidents seront nommés après que le Conseil se sera réuni.

Modifications au Code du travail

J'aimerais profiter de l'occasion pour annoncer à la Chambre qu'en même temps qu'il met sur pied ce Conseil consultatif de la condition de la femme, le Gouvernement prend d'autres mesures en vue d'améliorer la situation de la femme au Canada. Je déposerai très bientôt un projet de loi visant à modifier le Code canadien du travail (Justes méthodes d'emploi). Ce projet de loi aura pour objet de modifier la loi de façon à ajouter la discrimination fondée sur le sexe, l'âge et l'état civil aux autres motifs pour lesquels il est interdit aux employeurs et aux syndicats relevant de l'autorité fédérale d'user de discrimination. Les honorables députés se rappelleront peut-être qu'on a déjà présenté un projet de loi à cet égard au cours de la législature précédente; cependant, le temps a manqué pour le discuter et il est resté au Feuilleton. Le projet de loi que je présenterai bientôt, renfermera un certain nombre d'améliorations, spécialement en ce qui concerne les régimes de pension et d'assurance.

Succès des vêtements canadiens sur le marché américain

Les fabricants canadiens de vêtements sont revenus d'expositions successives à New York et Los Angeles après avoir reçu des commandes d'une valeur de 3.5 millions de dollars à New York et de 750,000 à un million à Los Angeles, a fait savoir le ministère de l'Industrie et du Commerce.

Des commandes subséquentes devraient doubler le montant atteint sur place, faisant ainsi de cette promotion le meilleur succès des fabricants canadiens depuis qu'il se sont lancés sur le marché américain, il y a cinq ans,



Ce chandail à col retourné complète bien cette jupe d'hôtesse en tricot pure laine.



Un peu chaud à ce temps-ci de l'année, ce manteau de castor canadien convient parfaitement quand viennent les jours froids de l'hiver.

L'exposition de Los Angeles était la première présentation de vêtements sur la Côte ouest américaine commanditée par le Gouvernement canadien.

A New York, 29 entreprises de vêtements pour dames exposaient leurs produits. A Los Angeles, 20 fabricants

de vêtements pour dames et 12 de vêtements pour hommes participaient. Plusieurs compagnies prenaient part aux deux expositions.

Les exportations de vêtements ont débuté en 1968 lorsque les fabricants canadiens ont organisé la première présentation à New York sous l'égide du ministère alors que dix-sept compagnies présentèrent la plus importante collection de vêtements de pluie jamais vue. Cette manifestation a attiré 110 acheteurs représentant 10,000 magasins, dont 12 des plus gros détaillants des États-Unis.

Après cinq ans, les exportations de vêtements du Canada sont passées de 26.97 millions en 1967 à plus de 92 millions en 1972. Le ministère prévoit qu'en 1973, les exportations dépasseront facilement 100 millions de dollars.

La mise en chantier d'habitations en avril

La mise en chantier d'habitations pour le secteur urbain au Canada a accusé, au cours du mois d'avril, une augmentation de 13 p. cent par rapport au total enregistré pendant la même période l'an dernier, d'après les chiffres provisoires fournis par la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Le chiffre de 17,450 logements commencés au cours du mois a porté à 50,817 le nombre total de logements entrepris pour les quatre premiers mois de 1973, ce qui représente une augmentation de trois p. cent par rapport à la même période l'année précédente.

Compte tenu des facteurs saisonniers, l'enquête faite par la SCHL révèle que le nombre de logements commencés permet d'établir un niveau annuel de production de 260,000 unités dans tous les secteurs comparative-ment à 273,800 en mars. Cependant, le nombre de mise en chantier, pour le mois d'avril, a été légèrement inférieur à celui de 262,500 obtenu lors du premier trimestre et nettement plus élevé que celui de 230,000 accusé lors du quatrième trimestre en 1972.

La hausse enregistrée au cours des quatre premiers mois de cette année est attribuable à une augmentation de huit p. cent du nombre de maisons unifamiliales. Les habitations multifamiliales ont également subi une augmentation d'environ un p. cent.

Augmentation des subventions aux universités ontariennes

Le montant total des subventions d'exploitation accordées aux universités ontariennes passera de 555.4 millions de dollars à 603.9 millions, soit 8.7 pour cent de plus qu'en 1972-1973.

“Les engagements financiers pris par le gouvernement provincial indiquent que l'enseignement post-secondaire demeure une question de très haute priorité”, a déclaré M. Jack McNie, ministre ontarien des collèges et universités.

Une grande partie de l'augmentation découle de “l'unité de revenu de base”, qui est utilisée dans le calcul des subventions fondées sur le nombre des inscriptions. Le montant est passé de \$1,765 à \$1,825, soit une augmentation de 3.4 pour cent, laquelle est proportionnelle à la hausse de l'indice des prix à la consommation.

Parmi d'autres facteurs qui ont influé sur l'augmentation des subventions aux universités, il convient de citer l'appui supplémentaire fourni aux programmes à temps partiel, l'aide accrue consentie aux programmes bilingues et l'augmentation des subventions accordées aux municipalités afin d'éviter l'imposition de taxes scolaires.

Changements des méthodes de calcul

On a changé la formule utilisée pour le calcul des subventions fondées sur les inscriptions depuis l'adoption de la méthode de financement dite “slip-year”. Selon cette méthode, les subventions pour l'année financière 1973-1974 se fonderont sur les inscriptions effectives de 1972-1973 plutôt que sur celles de 1973-1974.

On adoptera aussi une nouvelle méthode de calcul relativement à l'aide consentie aux programmes bilingues. Des subventions égales à 5 pour cent du revenu d'exploitation de base seront accordées à l'Université d'Ottawa, au Collège Glendon de l'Université York, à l'Université Laurentienne, au Collège Algonquin d'arts appliqués et de technologie, et à l'Université de Sudbury.

Une innovation touchant les élèves-infirmières

En 1973-1974, les crédits budgétaires des collèges comprennent pour la pre-

mière fois une aide financière touchant 9,500 élèves aspirant au diplôme d'infirmière et dont la formation sera intégrée dans le système en septembre. Plusieurs collèges élaborent déjà des programmes de sciences sanitaires. La formation des infirmières se poursuivra dans quelques écoles régionales et hôpitaux d'enseignement.

Une aide financière sera également accordée aux écoles qui décernent le diplôme d'infirmière auxiliaire, y compris certains crédits pour les allocations d'entretien des élèves. Les dites écoles seront ultérieurement intégrées dans les collèges. Les subventions aux collèges seront alors redressées en conséquence.

Index trimestriel – avril-juin 1973

Accords internationaux

Accord aérien entre la République fédérale d'Allemagne et le Canada, No 16, p. 3

Accord Canada-Indonésie concernant l'assurance investissements, No 14, p. 5

Le Canada signe un accord sur les réclamations avec la Tchécoslovaquie, No 18, p. 5

Modification de l'entente Canada-Royaume-Uni sur la sécurité sociale, No 13, p. 4

Renouvellement de l'Accord Norad, No 18, p. 5

Renouvellement des accords Canada-URSS sur les pêches, No 13, p. 4

Afrique (voir Aide ext. et Education)

Affaires extérieures (voir aussi Éducation et OTAN)

Directives concernant la politique étrangère du Canada, No 20, p. 1

Le Canada prolonge de 60 jours sa participation à la CICS, No 13, p. 1

Relations diplomatiques avec l'Arabie saoudite, No 20, p. 6

Se retirer de la CICS: décision ferme et définitive du Canada, No 22, p. 1

Agriculture (voir aussi Commerce)

Une machine remplace les dégustateurs de spaghetti, No 21, p. 3

Valeur du seigle pour l'alimentation des bovins, No 14, p. 4

Aide extérieure

Aide accrue pour le développement international, No 17, p. 4

Contribution au Fonds de l'ONU pour l'Afrique, No 16, p. 5

Foyer pour indigents du Vietnam: don des Canadiens, No 19, p. 6

Marche commémorative Lester B. Pearson, No 16, p. 3

Allemagne, Rép. féd. d' (voir Accords internationaux)

Arabie saoudite (voir Affaires ext.)

Arctique

Un neuvième puits de gaz dans l', No 17, p. 6

Argentine (voir Divers et Énergie nucléaire)

Arts et Musées (voir aussi Prix et Décorations et Subventions)

Étude sur le financement des arts du spectacle, No 15, p. 3

Exposition d'art canadien contemporain à Paris, No 22, p. 3

G. Bujold se produit avec le chœur Mendelssohn de Toronto, No 13, p. 3

L'exposition Fontainebleau à la Galerie nationale, No 17, p. 5

Le théâtre étudiant du CNA, printemps 73, No 18, p. 6

“Mrs Markham” au Centre O'Keefe, No 16, p. 5

Murale esquimaude offerte au CNA, No 22, p. 5

Théâtre japonais de marionnettes au CNA, No 13, p. 5

Australie (voir Transports)

Aviation (voir aussi Commerce, Pollution et Nord canadien)

Un centre de simulation du contrôle de la circulation aérienne, No 20, p. 6

Bell Canada

Le Rapport annuel de --, No 16, p. 3

Bolivie (voir Commerce)

Bujold, G. (voir Arts)

Burke, Desmond D. (voir Prix et Décorations)

Cannes, Festival de (voir Films)

Chine (voir Commerce)

CICS (Commission int. de contrôle et de surveillance) (voir aussi Affaires ext.)

Mort d'un Canadien dans un hélicoptère de la - au Vietnam, No 16, p. 1

- CNA (Centre national des Arts) (*voir Arts et Films*)
- Commerce et Industrie (*voir aussi Accords, Économie et Énergie nucléaire*)
 Labbatt devient actionnaire d'une brasserie zambienne, No 15, p. 5
 La Bolivie achète des avions d'entraînement, No 17, p. 6
 Le commerce de l'automobile en 1972, No 13, p. 4
 Le commerce du Canada, premier trimestre, No 24, p. 5
 Le Salon syndical industriel se tiendra à Edmonton, No 15, p. 5
 Mise en chantier de l'usine de nickel de l'Inco Indonesia, No 24, p. 6
 Mission pétrolière en Chine, No 24, p. 5
 Notre commerce et notre politique monétaire vis-à-vis des E.-U., No 15, p. 1
 Succès des vêtements canadiens sur le marché américain, No 25, p. 5
 Téléphones contemptra pour la France, No 19, p. 4
 Vente d'avions à la Norvège, No 19, p. 5
 Vente de céréales à l'URSS, No 21, p. 6
 Vente de deux centrales mobiles à la Chine, No 17, p. 6
 Vente de simulateurs de vol à la R.F.A., No 25, p. 3
- Communications (*voir Droit*)
- Condition de la femme
 Création d'un Conseil consultatif de la --, No 25, p. 4
- Constitution et Gouvernement (*voir Affaires ext. et Sécurité sociale*)
 Les vues du Gouvernement sur une politique de téléinformatique, No 20, p. 2
- Coupe Stanley (*voir Sports*)
- Coût de la vie
 Les prix de détail et le --, No 16, p. 4
- CRDI (Centre de recherche pour le développement international)
 Bilan du --, No 19, p. 6
- Culture (*voir Éducation et Enseignement*)
- Droit (*voir aussi Constitution et Gouvernement*)
 Accord fédéral-provincial sur l'aide juridique, No 15, p. 3
- Projet de loi sur la protection de la vie privée, No 20, p. 4
- Écologie (*voir Pollution*)
- Économie
 Investissements privés et publics au Canada: perspectives de 73, No 18, p. 3
- Edmonton (*voir Commerce*)
- Éducation et Enseignement (*voir aussi Subventions*)
 Des étudiants travailleront avec les forces policières, No 15, p. 6
 Échange d'enseignants entre l'Ontario et la France, No 19, p. 5
 La libération de l'homme?, No 22, p. 6
 Nombre record d'étudiants à McGill, No 15, p. 5
 Programme de formation pour stagiaires de l'Afrique, No 24, p. 5
 Programme de stages parlementaires, No 18, p. 4
 Réunion de consultation avec les universités, No 22, p. 3
 Traitement des enseignants selon l'âge, No 18, p. 6
- Énergie nucléaire
 Centrale nucléaire canadienne en Argentine, No 20, p. 5
 Nouveau type de combustible développé en un temps record, No 14, p. 3
- Environnement (*voir aussi ONU, OTAN, Pollution et Ressources naturelles*)
 Interdiction de la chasse sportive au béluga, No 22, p. 6
 Le Comité sur les défis de la société moderne se réunit à Ottawa, No 14, p. 5
- États-Unis (*voir Commerce*)
- Expositions (*voir Arts*)
- Faune (*voir Prix et Décorations et Ressources naturelles*)
- Films
 La Palme d'Or accordée au Canada au Festival de Cannes, No 24, p. 3
 Le CNA fait l'objet d'un documentaire réalisé par la télévision belge, No 24, p. 6
- Finances (*voir aussi Commerce*)
 Rencontre des ministres des Finances à Paris, No 14, p. 4
- France (*voir Commerce, Éducation et Sciences*)
- GRC (Gendarmerie royale du Canada)
 La -- fête son centenaire, No 23, pp. 1-6
- Habitation et Logement
 Aide fédérale pour l'habitation au Québec, No 19, p. 3
 La demande en logement est toujours aussi forte, No 14, p. 4
 Nouvelle façon d'aborder la question du logement, No 21, p. 5
- Histoire (*voir aussi Postes*)
 Lancement officiel d'Héritage Canada, No 19, p. 4
- Hongrie (*voir Visites et Voyages*)
- Howe, Joseph (*voir Postes*)
- Île-du-Prince-Édouard (*voir Postes*)
- Immigration
 L'-- en 1972, No 19, p. 3
- Indonésie (*voir Accords int. et Commerce*)
- Japon (*voir Arts*)
- Jeanne Mance (*voir Postes*)
- Justice
 Nouveaux règlements relatifs aux libérations conditionnelles, No 25, p. 1
 Vues du premier ministre sur l'abolition de la peine capitale, No 21, p. 1
- MacDonald, J.E.H. (*voir Postes*)
- Main-d'oeuvre (*voir aussi Statistiques*)
 Les centres de -- du Canada battent un record, No 14, p. 6
- Manitoba (*voir Sécurité sociale*)
- Nominations
 -- de M. J.H. Hodgson à un poste de l'UNESCO, No 16, p. 4
 M. Louis Rasminski, président du Centre de recherche pour le développement international, No 13, p. 3
- NORAD (*voir Accords internationaux*)
- Nord canadien (*voir Arctique, Sciences et Transports*)
- Norvège (*voir Commerce*)
- Ontario (*voir Éducation et Ressources naturelles*)
- ONU (Organisation des Nations Unies) (*voir aussi Aide extérieure*)
 Conférence-exposition de l'-- à Vancouver, No 21, p. 3
- OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord) (*voir Environnement*)

Pearson, L. B. (*voir* Aide extérieure)

Pêche (*voir* Ressources naturelles)

Pollution

Fortes amendes imposées aux pollueurs des eaux, No 14, p. 5

Inventaire des sources de pollution de l'air, No 14, p. 6

Surveillance aérienne de la -- dans les Grands lacs, No 24, p. 6

Une usine pilote destinée à combattre la --, No 17, p. 4

Postes

Timbre à la mémoire du peintre

J.E.H. MacDonald, No 21, p. 4

Timbre commémoratif en l'honneur de Jeanne Mance, No 15, p. 4

Timbre commémoratif de Joseph Howe, No 20, p. 3

Timbre du centenaire de l'Île-du-Prince-Édouard, No 24, p. 2

Un timbre commémorera l'arrivée des colons écossais à Pictou, No 25, p. 4

Prix et Décorations (*voir aussi* Films)

Attribution des Prix Molson, No 24, p. 3

La Place de l'Ontario remporte le prix d'esthétique industrielle, No 21, p. 5

Hommage à un tireur d'élite canadien, No 17, p. 3

Les décorés de l'Ordre du Canada, No 20, p. 6

Prix à un scientifique du Service canadien de la faune, No 15, p. 5

Prix littéraires du Gouverneur général, No 20, p. 4

Un métallurgiste canadien se mérite une distinction honorifique, No 21, p. 5

Québec (*voir* Divers, Habitation et Tourisme)

Rasminski, M. (*voir* Nominations)

Ressources naturelles (*voir aussi* Arc-tique, Environnement et Sciences)

Conservation des ressources halieu-

tiques mondiales, No 20, p. 5

Le Canada joue un rôle primordial à l'égard d'un problème relatif aux ressources mondiales, No 14, p. 1

Nouvelle réserve nationale de la faune dans le sud de l'Ontario, No 17, p. 3

Santé et Bien-Être (*voir aussi* Sécurité soc. et Subventions)

Cliniques itinérantes pour les ariérés mentaux, No 22, p. 4

Incitation aux parents des victimes de la thalidomide à faire une réclamation — Lettre du ministre No 17, pp. 1 et 2

Nouveau centre de chirurgie cardio-vasculaire, No 24, p. 6

Sciences (*voir aussi* Agriculture et Subventions)

L'apport du Canada au stockage du pétrole en mer du Nord, No 19, p. 1

Nouveau laboratoire de recherche sur le tabac, No 19, p. 6

Programme de construction d'installations de recherche, No 22, p. 6

Un laboratoire de recherche à Igloolik, No 18, p. 5

Un projet franco-canadien: la construction d'un télescope à Hawaï, No 24, p. 1

Sécurité routière

Un siège de voiture de toute sécurité pour bébés, No 19, p. 3

Sécurité sociale (*voir aussi* Accords internationaux)

La Conférence féd.-provinciale sur le Bien-être social a recommandé la hausse des allocations familiales, No 18, p. 1

Le fédéral contribue au projet de revenu garanti au Manitoba, No 17, p. 4

Ré-examen du système de -- au Canada, No 18, p. 1

Sharp, M.M. (*voir* Affaires extérieures)

Sports (*voir aussi* Environnement)

La Coupe Stanley aux Canadiens, No 19, p. 5

Le hockey: Nos 14, p. 6; 15, p. 6; 16, p. 6; 17, p. 6; 18, p. 6;

Les Japonais s'intéressent au curling No 22, p. 4

Statistiques (*voir aussi* Coût de la vie et Éducation)

Statistique des grèves en 1972, No 16, p. 5

Subventions

Augmentation des -- aux universités ontariennes, No 25, p. 6

Octroi pour le soutien de la recherche, No 24, p. 4

-- à l'industrie des services d'alimentation, No 21, p. 6

Subvention à un important ouvrage de référence, No 25, p. 3

Tchécoslovaquie (*voir* Accords int.)

Tourisme

Le Centre international de séjour de Québec, No 21, p. 6

Une équipe ontarienne étudie le -- espagnol, No 16, p. 4

Travail (*voir aussi* Main-d'oeuvre)

Édifice dédié aux "Travailleurs" du Canada, No 22, p. 3

Transports (*voir aussi* Aviation)

Expansion de l'aéroport international de Vancouver, No 17, p. 2

Expansion de l'infrastructure aéronautique du Nord canadien, No 22, p. 5

Prolongement du métro torontois, No 18, p. 2

Qantas et CP Air unifient leurs services entre l'Australie et le Canada, No 21, p. 4

Un service "adac" entre Ottawa et Montréal, No 21, p. 2

Trudeau, P.-E. (*voir* Droit)

UNESCO (*voir* Nominations)

URSS (*voir* Accords int. et Commerce)

Vancouver (*voir* ONU et Transports)

Vietnam (*voir* Affaires extérieures, Aide ext. et CICS)

Visites et Voyages

Programme de la visite royale, No 18, p. 6

Visite du premier ministre adjoint de la Hongrie, No 14, p. 3

Zambie (*voir* Commerce)

Divers

Bronze d'un sculpteur argentin offert à Ottawa, No 18, p. 3

Don du prince de Monaco au Québec, No 13, p. 5

Érables à sucre dans le jardin d'une cathédrale de Londres, No 19, p. 4

La bière, très bon remède!, No 15, p. 3

La cérémonie estivale de la Relève de la Garde, No 19, p. 5

Étude sur les anciens prisonniers de guerre en Europe, No 24, p. 2

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2. Un index paraîtra tous les trois mois.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title "Canada Weekly".